



## Commune de Pont-en-Ogoz

Pour le remplacement du titulaire actuel, la Commune recherche :

### **Un/e responsable de l'accueil extrascolaire**

*(taux d'activité 80 à 100 %)*

#### **Description du poste et cahier des charges :**

- Assumer la responsabilité globale de l'accueil extrascolaire communal au quotidien
- Assurer la coordination avec tous les partenaires et le milieu scolaire
- Collaborer activement à la mise en œuvre de la politique communale en la matière
- Encadrer le personnel
- Conduire les projets pédagogiques
- Gérer les inscriptions et les horaires d'ouverture en collaboration avec la commune
- Assurer le lien avec les parents

#### **Profil souhaité :**

- Formation adéquate dans le domaine éducatif, pédagogique ou social ; idéalement personne au bénéfice d'un diplôme d'éducateur de la petite enfance ou d'intervenant en AES, ou être prêt/e à suivre la formation.
- Capacité de travail et de collaboration en équipe
- Excellent sens de l'organisation et des responsabilités
- Personne consciencieuse, dynamique, flexible et disponible
- Capacité à faire preuve d'initiative, autonome et aptitude à diriger une équipe de trois à quatre personnes
- Expérience confirmée de quelques années dans une structure similaire ou comparable
- Compétences créatives
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite

Nous offrons un poste de travail attrayant, un environnement ouvert et évolutif, ainsi qu'une activité intéressante et variée.

Entrée en fonction : **début août 2019**

Lieu de service : **Avry-devant-Pont**

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier complet de candidature avec curriculum vitae, photocopies de certificats, extrait de casier judiciaire récent, références, etc. **jusqu'au 31 mai 2019** à : Administration communale, postulation AES, Route de l'Eglise 13, 1644 Avry-devant-Pont.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administration communale.

*Le Conseil communal*